



Chiens de protection



1. Présentation

Les chiens de protection sont de gros chiens blancs qui montent la garde dans les troupeaux.

D'origine Pyrénéenne où ils sont appelés « *Pastou* » (du vieux français « *pastre* », berger), ils protègent les moutons, les chèvres et les bovins face au loup, au lynx et au renard, mais aussi contre les rapaces et les chiens errants.

L'utilisation traditionnelle de ces chiens a quasiment disparu avec la raréfaction des grands prédateurs au début du siècle. Avec la présence de l'ours dans les Pyrénées et depuis la réapparition du lynx dans le Jura et du loup dans les Alpes, de tels chiens représentent de nouveau pour les éleveurs et les bergers une aide précieuse pour la protection des troupeaux.

Le chien de protection est autonome : il accompagne son troupeau et veille sur lui sans relâche, nuit et jour.

Pour exercer sa vigilance il crée une zone de protection autour du troupeau, se tenant prêt à éloigner tout intrus : animal sauvage, chiens non tenus en laisse, etc.

Ces chiens ont besoin de vous identifier lorsque vous passer à proximité du troupeau.

Ils ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion : leur corpulence et leurs aboiements sonores tiennent en respect les prédateurs.

Dès qu'il sent un danger, le chien de protection s'interpose entre l'intrus et le troupeau en aboyant.

Il donne ainsi l'alerte aussi bien pour les brebis que pour le berger. Mais c'est surtout une mise en garde qui signale à l'intrus sa présence : si ce dernier n'en tient pas compte, le chien peut alors aller jusqu'à l'affrontement.

Par rapport à nos cabanes et chalets, nous rencontrons habituellement ces chiens dans les pâturages de l'alpage du Creux-du-Croue ainsi qu'au Salève durant la période de transhumance, mais il n'est pas exclu de les croiser sur d'autres lieux.

2. Comportement

Afin de faciliter le travail des chiens, nous vous recommandons vivement de respecter les règles suivantes :

- Essayez d'éviter le troupeau et dérangez le moins possible les animaux
- Si les chiens de protection aboient, gardez votre calme
- Ne les provoquez pas avec des bâtons ou par des gestes brusques
- Tenez votre propre chien en laisse (si vous vous trouvez dans un endroit où leur présence est autorisée)
- Vélo, jogging : arrêtez-vous et dépassez lentement le troupeau
- Si les chiens de protection s'approchent de vous, ne les caressez pas
- Ne leur donnez rien à manger et ne jouez pas avec eux
- Ignorez les chiens de protection s'ils vous suivent lorsque vous vous éloignez du troupeau

Les bergers et éleveurs vous remercient d'avance de votre collaboration

Sources

Agridea, développement de l'agriculture et de l'espace rural, Suisse
Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, France